



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

Facebook : Grand Saconnex - Ecole de Natation

AQUA-FIT

AQUA-FIT AUTOMNE 2021

Les cours d'Aqua-Fit reprendront la semaine du 30 août 2021, la dernière leçon sera celle de la semaine du 20 décembre 2021.

Une série de 15 ou 16 cours de 45 ou 60 minutes est prévue (selon jour) ;

Les élèves inscrits à l'école profiteront du statut, permettant l'accès aux avantages :

" Membres du Grand Saconnex Natation "

ADULTES

AQUA-FIT

MARDI : AQUA-FIT 19H45 à 20H30

16 cours 45min : 320.- Francs

SAMEDI: AQUA-FIT 10H30 à 11H30

15 cours 60min : 330.- Francs

Pour tous ces cours les entrées de la piscine sont comprises

Les leçons manquées ou tombant sur un jour férié ne seront en aucun cas remboursées ou remplacées.

La possibilité de prendre les leçons à la carte peut être offerte:

La carte de dix cours valable jusqu'en Juin 2022 est de 250.- frs

Le prêt du matériel est compris

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet ou par téléphone

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

*** AUTOMNE 2021 ***

Samedi 10H30 [...] Mardi 19H45 [...] Carte 10 cours/ 250.-frs valable Juin 2022 [...]

NOM : Prénom :

Date de naissance : Natel :

Email :

Adresse : No postal :

J'accepte les conditions générales de l'école au verso de ce document

Date :

Signature :



GRAND-SACONNEX NATATION

ECOLE DE NATATION

72-74 l'Ancienne route 1218 Grand Saconnex Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com Site de l'école : www.gsnecole.ch

Facebook : Grand Saconnex - Ecole de Natation

CONDITIONS GENERALES

Le paiement de l'inscription se fera avant la quatrième leçon.
Un rappel majoré de 10.- Francs sera fait dès cette date.

En aucun cas, **les absences aux cours mêmes justifiées**, veilles de fêtes et jours fériés ne seront ni remboursés, ni remplacés.

Les entrées de piscine et la cotisation annuelle du club de piscine sont comprises dans le prix des cours.

Pendant toute l'année scolaire les élèves sont

« membres du club de natation »

et paient au prix « club » l'entrée de la piscine en dehors des cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré contre les accidents.

Pour tous les élèves :

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Veillez vous conformer aux instructions des enseignants et de la direction de l'école et respecter le règlement de la piscine.

Par obligation communale nous communiquerons vos nom, prénom, adresse et date de naissance au service communale des sports.

Toute personne entrant dans le couloir et au bord du bassin doit être en tenue de bain obligatoirement.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Tél. 076 744 20 94.